



Renonciation à la citoyenneté libanaise

No. de dossier à l'Ambassade					
Prénom		Nom de famille		Occupation	
Rue		Ville	Province		Code Postal
No. de Téléphone D: () -		Courriel			
T: () -		@			

Documents requis afin de renoncer à la citoyenneté libanaise :

- 1- Une demande de renonciation à la citoyenneté libanaise, certifiée par un Notaire Public, ou bien une demande personnelle auprès de l'Ambassade.
- 2- Le passeport original libanais avec deux photocopies des 6 premières pages.
- 3- Une procuration destinée à un avocat au Liban pour poursuivre les formalités avec les autorités libanaises compétentes.
- 4- Un mandat payable à l'Ambassade du Liban pour le montant de \$350 (\$350 comme honoraires pour la renonciation).
- 5- Une enveloppe enregistrée prépayée avec adresse personnelle.

N.B.: En cas de renonciation à la nationalité libanaise par décret signé par le Président de la République Libanaise, cette nationalité ne pourra être récupérée que par la résidence définitive au Liban.